



Qu'est -il possible de faire contre celui qui fume sans tenir compte des petits enfants ?

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 12 juillet 2017

Que peut-on faire pour celui qui fume sans tenir compte des petits enfants étant donné que nos chambre sont côte à côte sans plafond ? Et, j'ai des petits enfants ...

Réponse :

La situation présente ne peut trouver sa solution dans les lois qui protègent du tabagisme mais plutôt auprès des services de protection de la famille et de la petite enfance.

Si vous avez le sentiment d'une atteinte à l'intégrité physique des enfants, le recours à une association de protection de l'enfance peut être envisageable. Vous pouvez, pour ce faire, prendre conseil auprès du service en charge des affaires sociales et de l'enfance de la mairie de la ville où vous résidez.

La dépendance et la raison étant difficilement compatibles, il est souvent inutile, voire contre-productif, de faire appel à la raison pour trouver, auprès de celui ou celle qui vous enfume, une solution à ce type de maltraitance.